

Synthèse de l'évaluation

**Ecoles de production
régionales et partenariat avec
la Fédération Nationale des
Ecoles de Production (FNEP)**



Ecoles de production régionales et partenariat avec la Fédération Nationale des Ecoles de Production

Synthèse de l'évaluation

2023- 2024

Les écoles de production constituent un dispositif de formation innovant basé sur la pédagogie du « faire pour apprendre » face aux enjeux du décrochage scolaire et du chômage des jeunes. Depuis 2014, 10 écoles ont été créées en Normandie dans des domaines divers comme l'industrie (dont textile), la chaudronnerie, la mécanique automobile, le bois, le maraîchage et la restauration. Pour parvenir à ce développement, un partenariat a été conclu entre la Région et la Fédération Nationale des Ecoles de Production (FNEP) comprenant notamment la présence d'un animateur (délégué régional Grand Ouest) en soutien aux porteurs de projets.

Ce dispositif géré par le Service Apprentissage et Alternance rattaché à la Direction Générale Adjointe Formation, Jeunesse, Culture et Sports, a pour objectif général de :

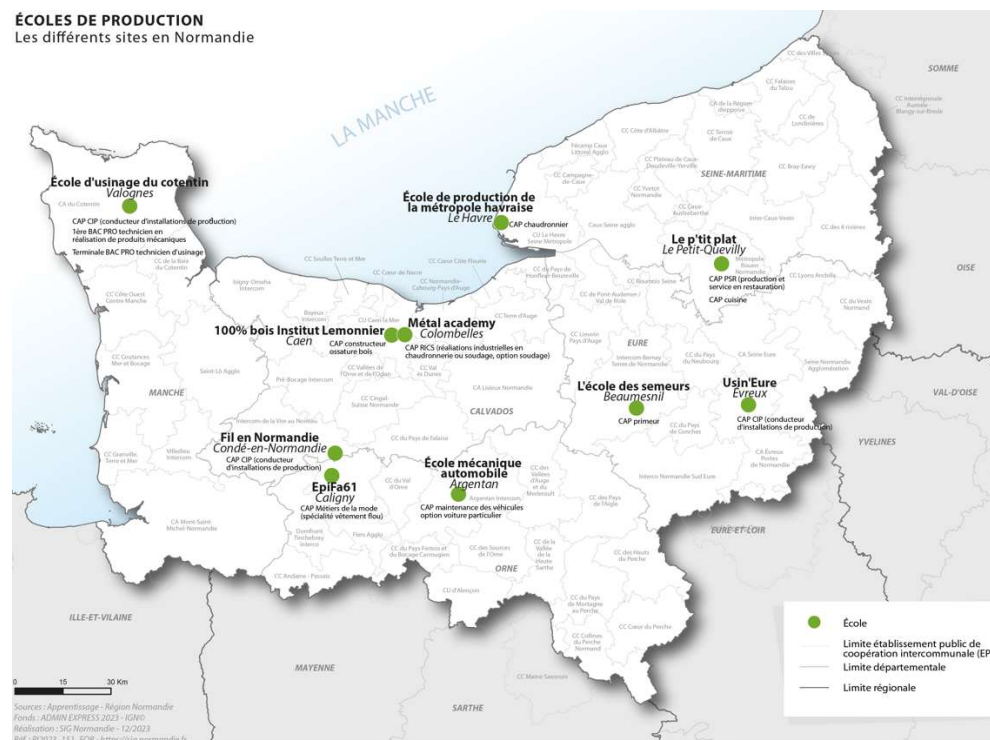
- Lutter contre le décrochage scolaire des jeunes
- Former les jeunes à des métiers où les besoins en recrutement sont réels sur le territoire
- Lutter contre le chômage des jeunes

Pour ce faire, ces écoles s'adressent prioritairement aux jeunes de 15 à 18 ans qui sont en situation de décrochage ou de difficulté scolaire.

Les modalités de financement régional des écoles de production sont basées sur un forfait de **5 000 €** par apprenant au 31 décembre de l'année N.

En 2023, le budget total prévu de la Région Normandie pour 8 écoles correspondait à **577 000 €** auquel s'ajoute des financements européen (FSE) pour 2 écoles.

Le financement partiel du poste de délégué régional de la FNEP s'élève quant à lui à **37 500€ annuel**.



Périmètre de l'évaluation

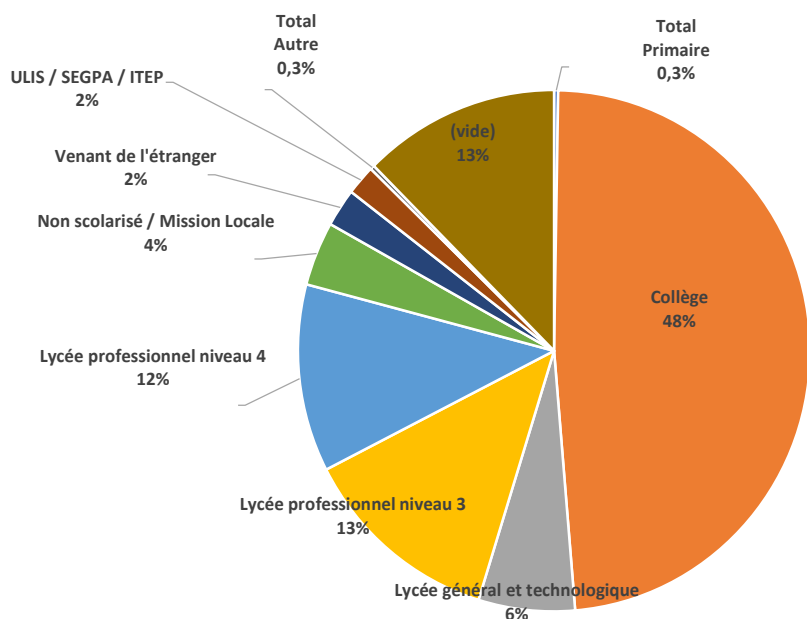
Le périmètre de l'évaluation s'étend de 2019 à 2024 et recouvre les 10 écoles de production régionales malgré une absence de recul suffisant notamment sur le volet financier pour les 3 écoles les plus récentes (création en 2023).



PROFILS DES JEUNES ET RESULTATS DE L'ENQUETE

Répartition des élèves entrants en école de production en fonction de leur dernière année de scolarisation connue

(complété pour 88% des effectifs)

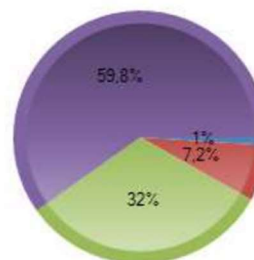


« J'ai choisi l'école de production parce que... »

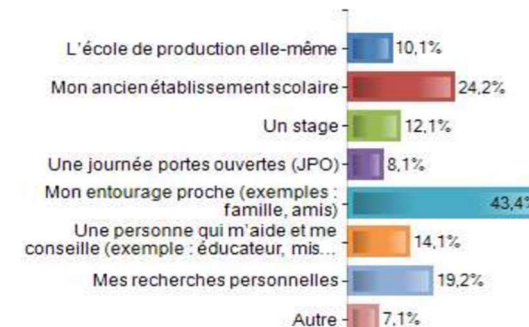


« Cette école est adaptée à mes besoins... »

Pas d'accord du tout
 Plutôt pas d'accord
 Plutôt d'accord
 Tout à fait d'accord

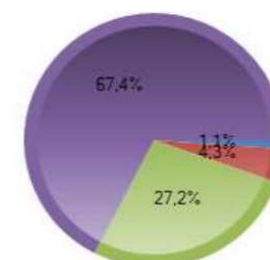


Sourcing : « J'ai entendu parler de l'école de production par... »



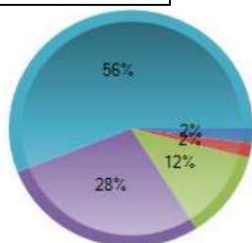
« Mon parcours en école de production m'a été utile... »

Pas d'accord du tout
 Plutôt pas d'accord
 Plutôt d'accord
 Tout à fait d'accord



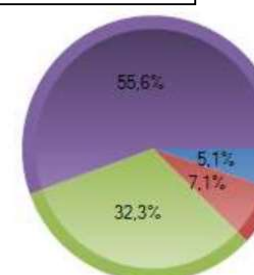
« Je suis satisfait(e) par cette école... »

Très insatisfait
 Insatisfait
 Ni satisfait ni insatis...
 Satisfait
 Très satisfait



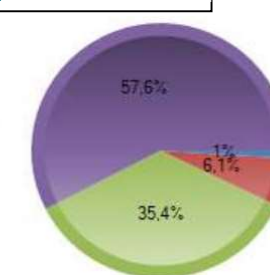
« Aujourd'hui, je suis plus motivé(e) qu'avant... »

Pas d'accord du tout
 Plutôt pas d'accord
 Plutôt d'accord
 Tout à fait d'accord



« Aujourd'hui, je suis plus compétent(e) qu'avant... »

Pas d'accord du tout
 Plutôt pas d'accord
 Plutôt d'accord
 Tout à fait d'accord





PRINCIPAUX CONSTATS

Dans quelle mesure les écoles de production peuvent-elles agir en matière de raccrochage scolaire, de certification, de reprise d'études et d'insertion professionnelle post-formation ?

- Un taux de certification à nuancer **(54% des jeunes sortis mais 81% des jeunes ayant fait un cursus complet)**.
- Un raccrochage avec une majorité de reprises d'études **(43%)**.
- Des sorties « négatives » (en recherche d'emploi ou de formation, abandon pour raison personnelle...) à ne pas négliger **(41%)**.
- Une insertion professionnelle difficilement mesurable compte tenu de l'impact de la reprise d'études sur les statistiques et du contexte de baisse des indicateurs liés à l'emploi en Normandie.

Dans quelle mesure les écoles de production participent-elles à la féminisation des formations aux métiers traditionnellement masculins en Normandie ?

- Un public majoritairement masculin **(77%)** démontrant une féminisation relativement absente mais une volonté partagée d'améliorer l'accès des femmes aux métiers traditionnellement masculins.

Dans quelle mesure les objectifs assignés correspondent-ils bien aux besoins des jeunes décrocheurs et des entreprises ?

- Une couverture du territoire normand cohérente avec des domaines d'activité diversifiés.

- Un public cible de décrocheurs scolaires partiellement respecté
- Une satisfaction importante des jeunes des écoles de production **(84%)**.
- Un partenariat avec les entreprises plus axé sur la production que sur le recrutement :
 - Une production intéressante (bon rapport qualité-prix) mais qui doit rester adaptée aux profils des jeunes (pièces relativement simples, à prévoir sur un temps long).
 - Des recrutements réussis de jeunes à la sortie des EDP mais encore trop faibles en nombre.

Dans quelle mesure le rôle du délégué régional Grand Ouest a-t-il son importance pour l'animation du réseau et l'accompagnement des écoles de production ?

- Une différence de vision du modèle des EDP entre la FNEP et la Région, impactant la communication globale et le rôle d'animation et d'accompagnement du réseau à jouer (implication plus importante sur le terrain demandée par la Région)
- Une différence de satisfaction des écoles selon le rôle joué par le délégué régional (animation : ++ / accompagnement : --)

Ecoles de production régionales et partenariat avec la Fédération Nationale des Ecoles de Production

Synthèse de l'évaluation

2023- 2024

Dans quelle mesure les écoles de production en tant que modèle alternatif complètent-elles les autres actions en faveur des jeunes et de la formation mises en place par la Région ? Existe-t-il une complémentarité suffisante avec les autres voies de formation initiale et la carte des formations ?

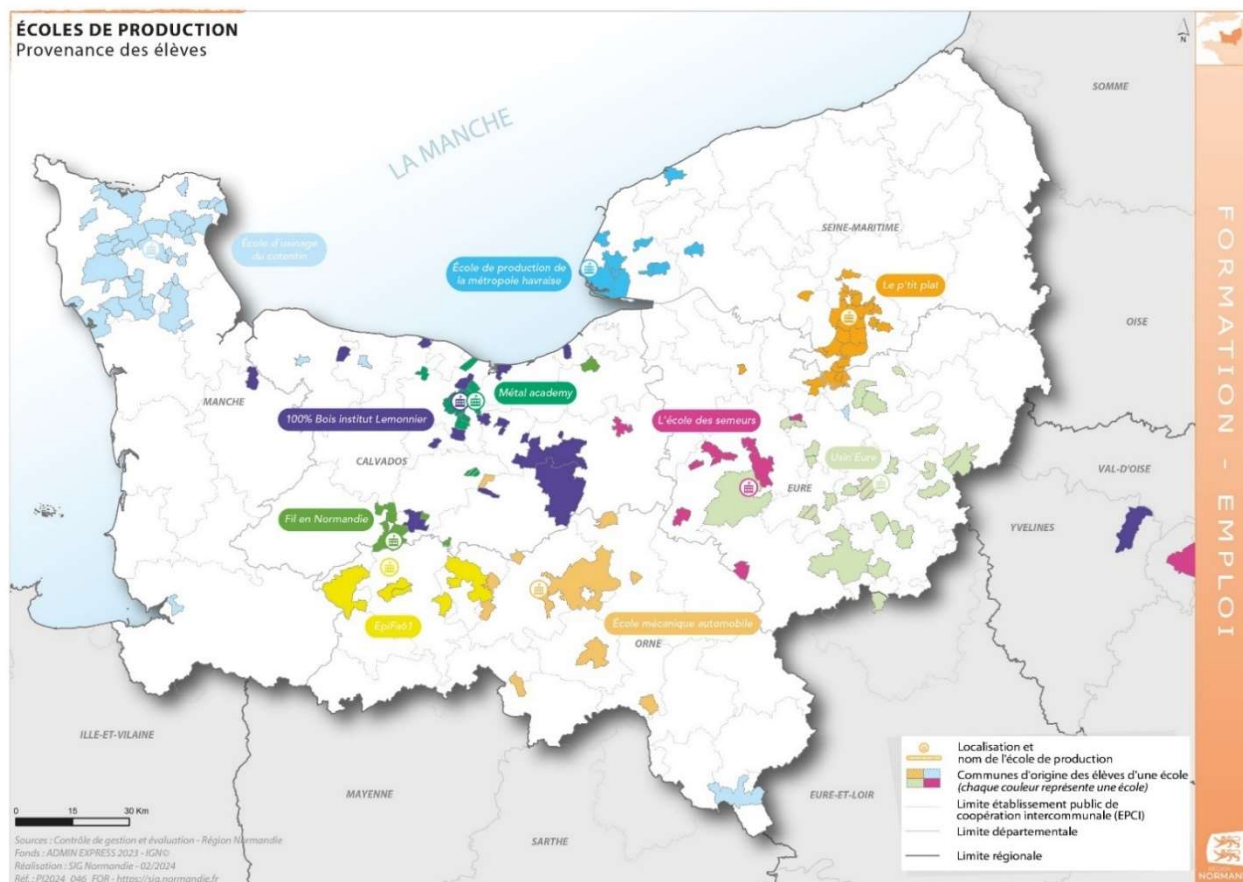
- Des interventions et solutions multiples pour prévenir et remédier au décrochage scolaire (E2C, micro-lycées, prépa apprentissage etc)
- Une cohérence conditionnée aux profils de décrocheurs accueillis dans les EDP.
- Une complémentarité et cohérence relevant à la fois de la gouvernance et de l'animation partenariale mais aussi de la coordination des acteurs intervenant sur l'orientation des jeunes en difficulté et la captation de ces publics.

Dans quelle mesure le modèle économique des écoles de production permet-il d'assurer une solidité financière nécessaire à la stabilité de cet enseignement alternatif ?

- Investissements initiaux importants au démarrage (notamment pour les ateliers de production) avec des programmes d'investissements périodiques dans l'outil de production en perspective pour coller aux impératifs des marchés et secteurs cibles.
- Un recours limité à l'emprunt (5 EDP) auprès de la CDC Banque des territoires et de France Active.
- Des résultats contrastés sur la période de référence 2020-2023, affectés notamment par des difficultés de recrutements d'élèves et ponctuellement

d'enseignants et par les impacts de la crise sanitaire COVID-19, mais qui s'améliorent de façon tendancielle.

- Un modèle économique en triptyque CA - Subventions - Contributions du privé peut-être trop ambitieux.
- Des points de fragilité et de vulnérabilité persistants : autonomie financière, Fond de Roulement et niveau de trésorerie.
- Des possibilités de soutien au FSE-IEJ insuffisamment exploitées jusqu'alors.





RECOMMANDATIONS

Atouts et opportunités (exemples)

- **Satisfaction importante** des jeunes bénéficiaires et des entreprises sur les recrutements effectués
- **Besoins du territoire** qui augmentent (décrocheurs + besoins en recrutements)
- **Raccrochage scolaire** à la sortie des jeunes (remise à niveau + savoir-être)
- **Investissement fort des écoles** (financier, implication du personnel...)
- **Modèle original centré sur la pratique** qui séduit beaucoup les jeunes et les entreprises
- **Croissance économique possible** avec des effectifs complets

Faiblesses et menaces (exemples)

- **Objectifs et attentes nombreux** sans engagement précis
- **Modèle économique** (peu de réserves, CA qui ne permet pas de couvrir les investissements et les charges fixes...)
- **Risque d'effet d'aubaine pour les entreprises** avec une relation plus axée sur la production que sur le recrutement
- **Taux de sortie anticipées non négligeable**
- **Communication et objectifs parfois divergents** entre partenaires
- **Suivi, données, indicateurs du dispositif peu nombreux ou imprécis**
- **Manque d'accompagnement global de la FNEP** notamment lors de l'ouverture
- **Difficulté de mobilité géographique** globale des jeunes

Pour la gouvernance

- Mettre en place une gouvernance partenariale avec la DREETS ;
- Clarifier, instaurer un dialogue sur les objectifs assignés aux écoles de production ;
- Définir des objectifs chiffrés du dispositif en termes de raccrochage et d'insertion ;
- Même si ces objectifs ne sont pas fixés par école, contraindre les écoles à transmettre les données de suivi pour savoir si la cible politique est globalement atteinte.

Pour la Fédération Nationale des Ecoles de Production (FNEP)

- Redéfinir le rôle attendu de la Fédération et du délégué régional ;
- S'appuyer sur le groupe de travail avec l'association Régions de France pour le benchmark et défendre les objectifs et attentes des Régions sur le rôle de la FNEP et du délégué régional.

Pour l'accompagnement intra-école des jeunes

- Poursuivre et renforcer l'accompagnement social des jeunes pendant le parcours en école de production sur le plan social et pédagogique afin de limiter les sorties prématurées et favoriser le raccrochage scolaire.

Pour l'accompagnement post-école des jeunes

Agir sur le suivi post-formation et l'insertion professionnelle des jeunes, à la sortie des écoles de production, par la mobilisation de différents outils existants en Normandie :

- Sensibiliser les 8 GEIQ normands (Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification) ;
- Inciter les entreprises normandes notamment celles liées à la Région par un marché à recruter des jeunes issus des écoles de production ;
- Tenir informées les écoles de production sur les autres formations et/ou dispositifs de formation de la Région.

Pour le suivi administratif

- Mettre en place et développer le suivi avec des indicateurs plus rigoureux et précis à rapporter par les écoles et à centraliser puis fiabiliser par la Région Normandie sur la globalité du parcours ;
- Réaliser un suivi-évaluation / bilan évaluatif / mise à jour de la présente évaluation (qualitativement et quantitativement) dans 4 ans.

Pour la poursuite du dispositif

Attendre que les écoles de production normandes actuelles atteignent un certain niveau de maturité avant d'envisager d'autres ouvertures en Normandie (sans s'interdire une potentielle autre ouverture intéressante).

Pour le sourcing et le public

- Apporter une définition claire d'un « décrocheur » ;
- Confirmer le choix d'un public prioritairement décrocheur au sein des écoles de production avec éventuellement la fixation d'un pourcentage minimum à respecter.

Pour la communication

- Communiquer sur la nécessaire inscription sur les PSAD (plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs) par les chefs d'établissement ;
- Poursuivre la communication sur les métiers en direction des publics féminins notamment avec l'appui de l'Agence de l'Orientation.

Pour les finances et le modèle économique

- Encourager ou imposer un adossement de l'école de production à une autre structure (ex : CFA) pour les prochaines ouvertures / créations ;
- Envisager un apport en fonds associatif par la Région avec droit de reprise après 5 ans maximum pour renforcer les fonds propres au démarrage des écoles.

Pour la mobilité géographique des jeunes

Inviter les jeunes en école de production à utiliser les lignes scolaires pour se rapprocher au plus près de l'école et profiter de la tarification avantageuse proposée.

Pour le réseau des écoles de production

Encourager la DREETS et la FNEP à systématiser les partages d'informations et de bonnes pratiques entre écoles et domaines.



METHODOLOGIE

L'évaluation a été commandée par le Service Apprentissage et Alternance (Direction Générale Adjointe Formation, Jeunesse, Culture et Sports) de la Région Normandie et réalisée en interne par le service Contrôle de gestion et Evaluation de la Région de septembre 2023 à avril 2024.

Les objectifs de cette évaluation étaient de :

- Faire un bilan de la mise en œuvre et des résultats en matière de raccrochage scolaire, certification, insertion professionnelle et reprise d'études des jeunes
 - Présentation du profil et des points de vue des bénéficiaires sur leur parcours, le dispositif et les adaptations nécessaires à leurs besoins
 - Discerner dans la mesure du possible quelques causes possibles d'abandon
 - Interroger la capacité des Ecoles de Production à participer à la féminisation des formations aux métiers traditionnellement masculins et inversement le cas échéant.
- Evaluer le rôle du délégué régional Grand ouest de la Fédération Nationale des Ecoles de Production (FNEP)
- Analyser la solidité financière des Ecoles de Production et interroger le modèle économique
- Elaborer des recommandations opérationnelles et stratégiques afin d'apporter, si nécessaire, des mesures correctives et d'appuyer les décisions relatives aux évolutions potentielles du dispositif.

Les investigations menées permettent d'investir les 4 registres classiques de l'évaluation des politiques publiques : l'efficacité, la pertinence, la cohérence et l'efficience. Ainsi, 6 questions évaluatives ont été formulées et ont guidé ce travail évaluatif. Cette évaluation mêle l'utilisation d'outils quantitatifs (enquête par questionnaire, analyse statistique, analyses financières) et qualitatifs (entretiens individuels et collectifs).



Plus d'information : Service Contrôle de gestion et Evaluation de la Région Normandie

Phase 1

- **Profil des bénéficiaires** (origine, mixité)
- **Résultats** en matière de raccrochage scolaire (persévérance dans le parcours, certification)
- **Insertion professionnelle** des jeunes à la sortie
- **Analyse de la santé financière** des écoles

Phase 2

- **Partenariat avec la Fédération** par le biais du rôle de son délégué régional
- **Cohérence** du dispositif
- **Besoins et point de vue des entreprises** partenaires des écoles et du CESER

